

Ministère de la culture

Concours réservé d'ingénieur des services culturels et du patrimoine (loi Sauvadet), spécialité « services culturels », session 2018

Mardi 19 juin 2018

Épreuve écrite d'admissibilité : programme « accueil des publics »

18-DEC4-06589

L'épreuve écrite d'admissibilité obligatoire consiste dans la spécialité services culturels en une série de 5 questions au maximum, traitant, au choix du candidat (exprimé lors de l'inscription), de la sécurité ou de l'accueil des publics. Chaque question peut être accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée qui n'excèdent pas une page. Ces questions peuvent consister en des mises en situation professionnelle.

(durée : 3 heures ; coefficient 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Questions (1 page)
- Documents (1 page)

Ministère de la culture

Concours réservé d'ingénieur des services culturels et du patrimoine (loi Sauvadet), spécialité « services culturels », session 2018

Mardi 19 juin 2018

Épreuve écrite d'admissibilité : programme « accueil des publics »

18-DEC4-06589

Question n°1 :

Lors de la réunion de service, un agent vous interpelle. Il estime mériter une promotion dans la catégorie supérieure. Il vous demande de le proposer pour une promotion au choix. Vous ne partagez pas son avis.

Comment gérez-vous la situation et comment répondez-vous à sa demande ?

Question n°2 :

Vous êtes en poste dans un musée de civilisation qui fêtera son 100^{ème} anniversaire l'an prochain. Votre direction souhaite la mise en place d'une présentation mensuelle qui mettra en valeur des œuvres de diverses natures, choisies par les conservateurs dans leurs collections.

En tant que responsable des publics, il vous est demandé de proposer, dans une note, les outils de médiation autour des œuvres sélectionnées.

Question n°3 :

Vous êtes responsable du service des publics d'un musée parisien de taille moyenne avec une fréquentation en baisse. La direction souhaite mener une enquête sur les publics de l'établissement et sur leurs attentes.

Afin de préparer le cahier des charges de l'enquête, il vous est demandé de lister et de motiver les sujets que l'enquête devra aborder.

Question n°4 :

Vous venez d'intégrer l'équipe de la Colonne de Juillet, jusqu'alors fermée au public. À l'occasion du week-end d'ouverture du monument, votre direction vous demande de proposer une programmation culturelle en tenant compte des contraintes du lieu.

(Documents n°1 et n°2)

Document n°1 : Article *Le Figaro*, mars 2016, par Claire Bommelaer

Place de la Bastille, la colonne de Juillet s'ouvrira au public en 2018

Le monument est fermé depuis 1985. Dans la foulée de la piétonisation partielle de la place, elle pourrait se visiter à nouveau dans deux ans.

Érigée en 1835 en mémoire des morts de l'insurrection de 1830, réaménagée après la révolution de 1848, la colonne de Juillet se déploie sur l'ancien emplacement de la fameuse prison de la Bastille. Avec son génie doré à son sommet, la colonne de Juillet « fait » cette place parisienne. Mais le grand public n'y a plus accès depuis 1985, pour des raisons de sécurité. Profitant du projet de réaménagement et de piétonisation partielle de la Place par la mairie de Paris, le Centre des monuments nationaux (CMN) escompte ouvrir la colonne à la visite à partir de 2018.

« Elle souffre d'un défaut important d'étanchéité et nous devons mener un chantier de restauration, qui commencera en septembre 2016 » indique-t-on au CMN « des travaux d'aménagement pour l'accueil du public seront également réalisés, le tout pour un budget de 3,1 millions d'euros ».

Une vue imprenable sur Paris

On l'a un peu oublié, mais cette colonne est en réalité un tombeau, dans lequel reposent 700 victimes des révolutions de 1830 et 1848.

À l'intérieur de la colonne, 200 marches permettent d'arriver à un petit balcon, avec vue imprenable sur Paris. Hélas, il ne sera pas possible, en 2018, d'y grimper, les normes de sécurité ne pouvant pas s'y appliquer. Restera l'impression d'avoir conquis un nouvel espace de visite à Paris, et la possibilité de renouer avec un pan d'histoire mal connu du grand public.

Document n°2 : Vue Place de la Bastille, Colonne de Juillet, par Google Earth

